



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	8^{eme}
Nom de site	313140	Numéro	T10950
Adresse du site	29 rue du Général Foy	Hauteur	R+9 (27.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	bureaux
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/07/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/08/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	09/10/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0, 120 et 240°.		
Distance des ouvrants	4m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	2 à 12°
Estimation	0° < 4V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	R+3 (Az 0°)
Divers			

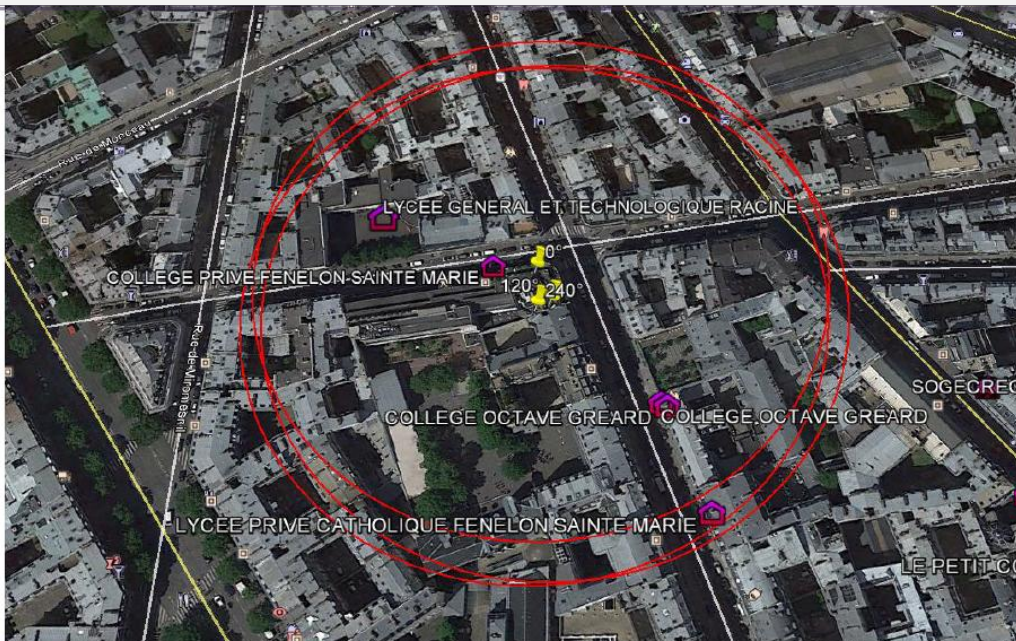
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes pentabandes (2 sur 2 mâts et le dernier sur un mât sur édicule) par 3 antennes heptabandes sur les mêmes mâts.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur des mâts existants en terrasse, ils seront invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	31.55m (Az 0°) 33.20m (Az 120 et 240°)

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Privé Fenelon Saint Marie	47 Rue de Naples	21m	Non	20m	0.8801
Collège Octave Greard	28 Rue du Général Foy	19m	Non	57m	4.5180
Lycée Privé Catholique Fenelon Sainte Marie	24 Rue du Général Foy	25m	Non	98m	0.6137
Lycée général et technologique Racine	38 Rue de Naples	19m	Non	57m	0.4262

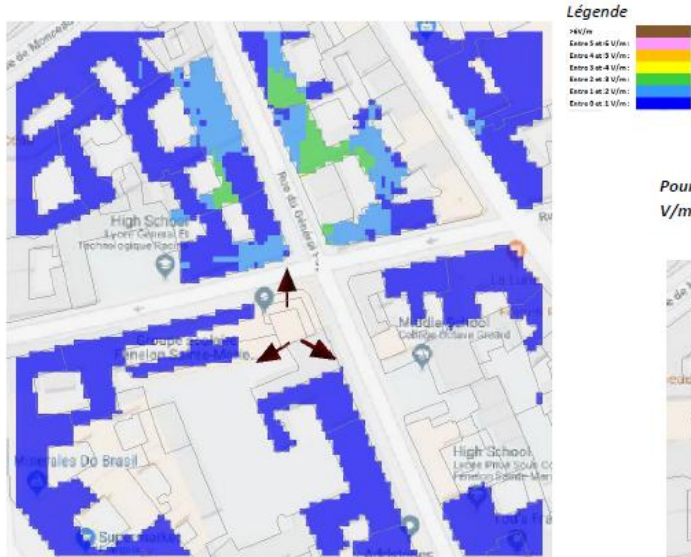


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

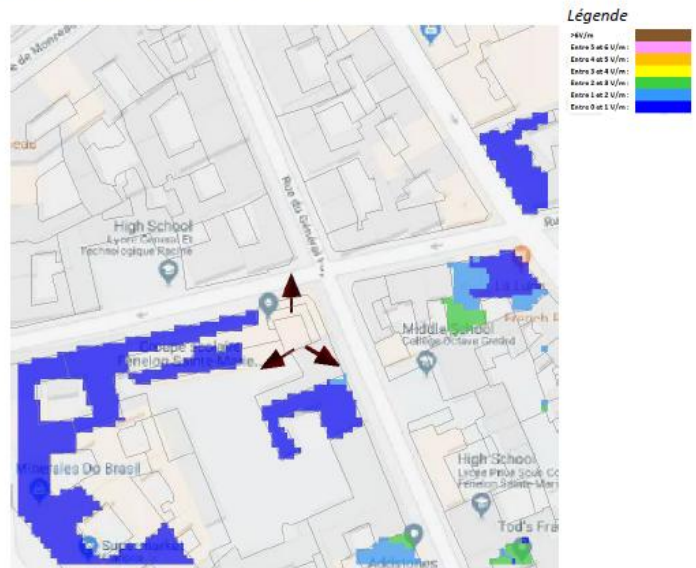
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.



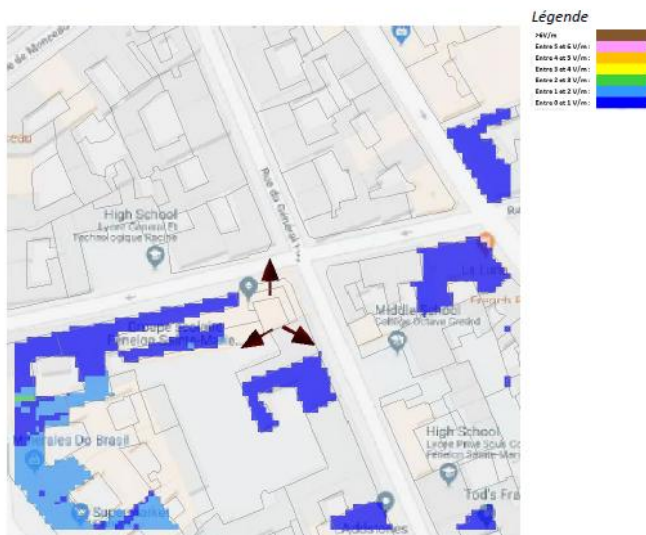
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

**Simulation conforme
au seuil de la Charte**

c) Conclusions

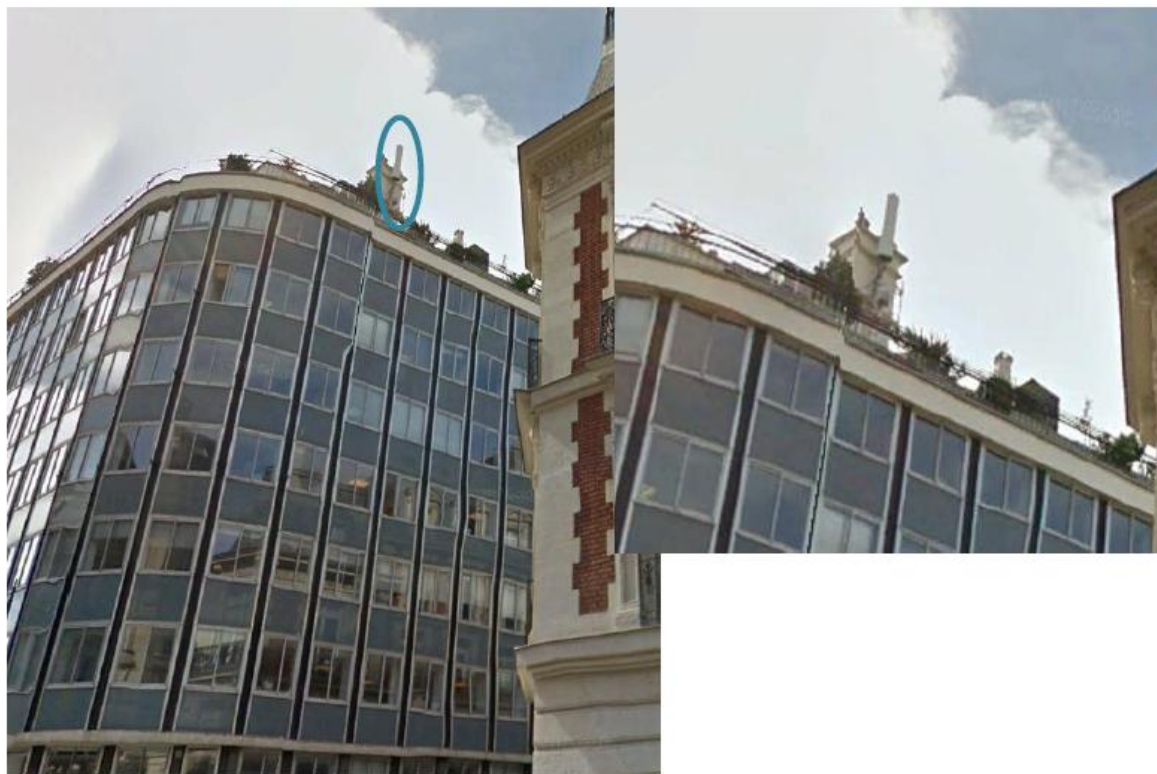
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	22,5 m	25,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans Les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Pas d'impact visuel l'antenne radio sera remplacée par une antenne iso-taille en lieu et place

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 240°

